

Le diocèse de Sens & Auxerre... quelques repères

Introduction

Chargé, depuis sept ans, de veiller sur les archives du diocèse de Sens & Auxerre - qu'il me faut d'abord reconstituer avant de conserver – je suis évidemment heureux de voir aujourd'hui les chrétiens de l'Yonne s'intéresser au passé de leur diocèse. Mais ce mot diocèse, que l'actualité entend au singulier, avec tout ce que cela engage en terme de communion fraternelle, l'histoire le comprend surtout au pluriel. Évoquer l'actuel diocèse de Sens, celui qui a été relevé il y a tout juste deux siècles, c'est s'intéresser à l'illustre et si vaste archidiocèse de Sens, à son suffragant le diocèse d'Auxerre, mais aussi inclure des territoires qui ont vécu la foi chrétienne dans le giron des diocèses de Langres ou d'Autun, sans parler de la question de Pontigny. Car en évoquant cette seconde fille de Cîteaux, je m'éloigne de Sens & Auxerre puisque ce territoire n'est plus au diocèse pour en avoir été soustrait en vertu de la constitution apostolique *Omnium ecclesiarum sollicitudo* du 15 août 1954 qui érige la Mission de France en une prélatrice territoriale, dont le territoire est précisément celui des commune et paroisse de Pontigny. Et pour montrer la complexité du repérage, on disait qu'en ce même Pontigny, situé au carrefour des comtés de Tonnerre, d'Auxerre, de Champagne, des diocèses d'Auxerre, Troyes et Langres, et sur le domaine de l'Abbé de Pontigny, trois comtes, trois évêques et un abbé pouvaient tenir assemblée sans quitter leur domaine. Cela illustre parfaitement le rôle de carrefour, de terre de passage, que joue encore aujourd'hui l'Yonne, et donne à l'historien un indice de choix pour restituer, malgré des bouleversements géographiques qui constituent autant de ruptures, la linéarité de l'histoire.

1/ De Sens...

Le premier point d'appui qui nous offert, et non des moindres, est le cadre de l'ancien archidiocèse de Sens. Il s'agit sans forfanterie d'une des plus illustres circonscriptions religieuses de la France ou du moins de l'ancienne France. L'origine de ce diocèse – comme celle des plus grandes cités antiques – devait évidemment relever du plus haut lignage et son immédiate apostolicité, aujourd'hui évidemment douteuse, était autrefois un des signes de la puissance du diocèse et de

son maître. À l'époque de la christianisation des territoires où serpentait déjà la rivière d'Yonne, cette contrée de l'empire était connue sous le nom de 4^{ème} lyonnaise. Agendicum, la cité des Sénons, la future Sens, en était reconnue comme la capitale et les actuelles villes de Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans et Troyes permettent de se donner aujourd'hui une idée de l'étendue de ses contours. Or, comme vous le savez, lorsque l'empire romain va se déliter définitivement sous les vagues des invasions barbares, l'organisation religieuse va persister et conserver la géographie gallo-romaine, d'autant plus que les premiers souverains francs s'appuieront volontiers sur les responsables religieux, autorité assez reconnue et installée quand les derniers potentats locaux se furent évanouis.

Or, cette organisation restera quasi inchangée durant plus d'un millénaire. Pendant tout le Moyen Âge, effectivement, ce qui était la 4^{ème} lyonnaise constitue le territoire d'une province ecclésiastique dont Sens reste la métropole. Et les diocèses suffragants de ce diocèse métropolitain correspondent aux Églises qui sont dans ces cités de l'ancienne province romaine que nous avons énumérées, auxquelles s'ajoutera, au début du 6^{ème} siècle, celle de Nevers. La réunion de leurs initiales forme le mot « C.A.M.P.O.N.T. » qui tiendra lieu de devise au puissant Chapitre cathédral de Sens. L'importance politique de la métropole sénonaise aura même justifié que l'archevêque de Sens soit honoré, à partir de l'époque carolingienne, du titre de primat des Gaules et de Germanie... avant que l'archevêque de Lyon ne rentre bientôt en possession de ce que l'antiquité de son siège et de ses martyrs lui permettent notamment de revendiquer.

L'archidiocèse métropolitain de Sens était donc idéalement situé au centre d'une province joignant la Beauce et l'Orléanais à la Champagne, l'Île de France à la Basse Bourgogne et au Nivernais. Mais comme passent les gloires de ce monde, cette prestigieuse situation a connu au début du Grand Siècle une modification de taille qui est spécifiée dans cette carte éditée peu après, au beau milieu du règne de Louis XIV. En 1622, effectivement, plusieurs diocèses ont été détachés de la province de Sens pour former une province de Paris : Chartres, Meaux et Orléans. Ironie du sort, celui qui devient alors le premier archevêque de Paris n'est autre que Jean-François de Gondi... dont le nom suffit à rattacher à la famille des comtes de Joigny, protecteurs de Vincent de Paul qui figure à ce titre dans l'hagiographie locale.

Perdant une part de sa province, l'archidiocèse de Sens demeure dans ses propres limites, c'est à dire avec une physionomie à laquelle nous ne sommes plus habitués. Nous le voyons incluant les cités d'Étampes, Melun et Provins, sièges des trois archidiaconés septentrionaux. L'archidiaconé de

Sens se trouve, de fait, au sud-est du diocèse, incluant les bourgs de Saint-Florentin et Briennon. Le vaste archidiaconé du Gâtinais forme la partie sud-ouest, limitée par l'orée de la forêt d'Orléans.

Que dire en quelques mots des grandes heures de ce vaste archidiocèse de Sens... En premier lieu, évoquer les saints Savinien et Potentien, tous deux martyrs au 3^{ème} siècle ; mentionner évidemment les fastes épiscopaux du Moyen Âge qui nous ont donné la première cathédrale gothique (1135-1164), mais aussi le Palais synodal (XII^{ème} siècle, puis palais archiépiscopal par Gauthier Le Cornu, 1223). C'est ce même Gauthier III qui marie Louis IX et Marguerite de Provence en 1234 en la cathédrale de Sens, et qui reçoit à Sens la couronne d'épines destinée à la Sainte-Chapelle, en 1239. Sens est alors au cœur de l'histoire, au cœur du pouvoir : Thomas Becket y trouver refuge en 1164, fuyant le conflit qui l'oppose au roi Henri II, et afin d'y rencontrer le pape Alexandre III qui y est alors lui-même réfugié. Le Trésor de la cathédrale de Sens est aujourd'hui un des plus intéressants de notre pays.

Mais on imagine bien que toute l'époque médiévale a vu aussi une floraison impressionnante de maisons religieuses : du côté du monachisme masculin, citons pour l'Ordre bénédictin les abbayes de Saint-Pierre-le-Vif, Sens, 507-1793, et de Sainte-Colombe, 620-1790 ; pour les Augustins, Saint-Jean-Lès-Sens, fin 5^{ème}-17^{ème} siècle, fondation par l'archevêque et réunie in fine à la mense archiépiscopale ou encore Saint-Jacques de Provins, 1146-1790 ; pour les Cisterciens, Preuilley, 1118-1790, aujourd'hui diocèse de Meaux, Eschaalis, v. 1120-1790, fondée par Vivien, chevalier de La Ferté-Loupière comme une fille de Fontenay-sous-Clairvaux, Jouy, dans la Brie, 1124-1793, 5^{ème} fille de Pontigny, Fontainejean, 1124-1790, fille de Pontigny, aujourd'hui du diocèse d'Orléans, Vauluisant, 1127-1793, près de Villeneuve-l'Archevêque, fille de Preuilley, Barbeaux, fille de Preuilley, 8 km de Melun, 1147-1790 et enfin Cercanceaux, 1181-1790, dioc. de Meaux ; dans le domaine Prémontré, nous connaissons Dilo, 1132-1793, fondation du Val-Secret par Henri Sanglier, église consacrée le 10 mai 1168 par Thomas de Canterbury, et l'on trouve aussi mention de Saint-Paul-lès-Sens, ou Saint-Paul-sur-Vanne, 1090-1793. Quant au monachisme féminin, citons simplement pour les bénédictines, La Pommeraye, 1151-1790, à 2 lieues puis dans le faubourg de Sens ; pour les cisterciennes, on peut énumérer Villiers-aux-Nonnains, 1220-1763, gratifiée de nombreux privilèges par saint Louis, sa femme Marguerite de Provence et sa mère Blanche de Castille, mais aussi La Ferté-Alais, La Joie, 1231-1790, au diocèse de Meaux, Le Lis, 1244-1790, construction de saint Louis et de sa mère, où le cœur de Blanche de Castille et le cilice de saint Louis étaient conservés, dons de Philippe le Bel ; mais il y avait aussi des Clarisses au Mont-Sainte-Catherine, 1248-1748, au diocèse de Meaux. Et le panorama de cette piété médiévale s'étend évidemment jusqu'aux ermites, le petit village de Cudot abritant encore aujourd'hui le sanctuaire du pèlerinage à

une recluse, Alpais (1150-1211), dont la vie et la sainteté nous sont apparues soudainement moins obscures ces dernières années. Sa *vita* révèle effectivement qu'elle vécut de façon exemplaire, pendant 40 ans, isolée du reste du monde en raison d'une maladie... mais bien avant que nous ne songions à en faire une sainte patronne du confinement, Alpais est devenue celle des astronautes, en raison des visions cosmiques dont elle était gratifiée, voyant la terre « *comme une sphère suspendue au milieu d'une mer d'azur* ».

De façon plus prosaïque, l'histoire nous invite à retenir l'influence dont jouissent alors les archevêques de Sens. Il s'agit évidemment de Pierre Roger, homme lige de Philippe VI, collectionneur de diocèses et éphémère archevêque de Sens en 1329, devenu pape en Avignon sous le nom de Clément VI (1342-1352). Comment ne pas faire mémoire de la demeure parisienne des archevêques de Sens, l'Hôtel de Sens (1475-1519), édifié par Tristan de Salazar (1431-1519) qui accompagne Louis XII en Italie. Jacques Davy du Perron (1556-1618) apparaît lui aussi illustre à plus d'un titre, huguenot devenu cardinal, homme de lettres autant que prélat et diplomate, il est une de ces figures du véritable courtisan, dans son sens le plus noble. Et les prélats du siècle des Lumières ne font pas exception. Jean-Joseph Languet de Gergy (1677-1753) a tout d'un évêque de combat : contre Voltaire et Montesquieu à l'Académie, contre le jansénisme dans son diocèse de Soissons, puis dans celui de Sens à partir de 1730. Son successeur Paul d'Albert de Luynes (1703-1788) est également membre de l'Académie, ami du Dauphin Louis dont il recueille le dernier souffle à Fontainebleau, en 1765, et aumônier de la Dauphine qui suit son époux dans la mort en 1767. Cette amitié nous vaut le superbe mausolée que l'on peut admirer dans la cathédrale de Sens (1777, Guillaume Coustou fils, sur dessins de Cochin et projet de Diderot). Le cardinal de Luynes disparaît en 1788... et quand donc sonne le glas de la monarchie, le siège de Sens est occupé par un prélat fort en avance sur son temps, tout en se révélant non moins intéressé que ses prédécesseurs par les affaires temporelles. Alors qu'il est préconisé pour l'archidiocèse de Sens, Mgr Loménie de Brienne est effectivement l'un des principaux ministres de Louis XVI et affairé à remettre de l'ordre dans les finances du royaume... Ses démarches n'auront pour seul succès que d'attiser encore un mécontentement populaire qui provoquera sa démission, le 24 août 1788. Désormais pleinement disponible pour administrer son diocèse, et créé cardinal à la fin de la même année, ce dernier archevêque de Sens pour l'Ancien Régime va réussir à se maintenir en poste malgré la tourmente : il dispose pour cela d'un pied solidement ancré dans l'aristocratie, quand le second est fermement établi parmi les nouvelles élites qui triompheront avec la Révolution.

En 1791, cette Révolution qu'il aura, parmi d'autres, contribué à faire advenir, va donc tout simplement placer Mgr de Loménie de Brienne comme premier évêque de ce qui a été organisé, dès 1790, comme le département de l'Yonne. Ces changements s'opèrent en vertu de la Constitution

civile du clergé, à laquelle le prélat icaunais n'a, pour l'heure, aucune peine à se rallier, sans que cela préjuge de distances qu'il saura opportunément prendre à d'autres moments et au gré des bourrasques révolutionnaires. Mais dans ce découpage, la province ecclésiastique de Sens disparaît au profit d'une province de Paris dont le diocèse de l'Yonne devient suffragant. La logique révolutionnaire a donc simplifié une cartographie certes complexe héritée de l'histoire et superposant les circonscriptions civiles, judiciaires, ecclésiastiques, en identifiant, dans les grandes lignes, un diocèse à un département. Sens parvient tout de même à conserver le siège épiscopal alors que le chef lieu du département est fixé à Auxerre. En créant ce diocèse du département de l'Yonne, l'administration révolutionnaire accommode des restes de diocèses et, par le fait même, des populations chrétiennes qui, au sein de leur communauté propre, y avaient vécu et cru (crû), dans les deux sens que propose ce participe passé que partagent les verbes croire et de croître. Certes, les moyens de communication ne permettaient pas aussi facilement que les nôtres de forger une conscience diocésaine mais, *a fortiori*, ces consciences étaient plus influencées par l'œuvre pastorale des évêques de chacun de ces diocèses que par un plus lointain magistère romain.

2/ D'Auxerre...

Qu'était donc ce diocèse d'Auxerre, obscur suffragant auquel un lambeau du diocèse de Sens va devoir se lier au sein du diocèse de l'Yonne établi par la volonté nationale ? Dans ses formes anciennes, l'Église d'Auxerre, qui vit dans l'orbite religieuse de sa grande sœur sénonaise, est aussi difficile à reconnaître. Sa cité épiscopale est située au nord-est du diocèse : Chablis et Tonnerre appartiennent au puissant diocèse voisin de Langres ; Avallon, Vézelay et Châtel-Censoir sont dans celui d'Autun où serpente la majeure partie de la vallée de la Cure ; Varzy et Clamecy relèvent de ce diocèse d'Auxerre qui s'étale jusqu'à la Loire : de La Charité jusqu'à Gien.

Les origines de ce qu'on n'a pas craint de nommer «la Sainte Eglise d'Auxerre», tant elle a été honorée de pieux prélats – au-moins dans ses premiers siècles ! – se confondent avec l'arrivée dans l'antique Autissiodorensis d'un évangéliste nommé « Pélerin », le même que l'on retrouve honoré d'une église au Vatican et d'une source pétillante près de Bergame, sous le nom de Pellegrino. Un tel patronyme tiré d'un nom commun et l'absence de sources font aujourd'hui battre en brèche cette hypothèse d'un missionnaire transalpin martyrisé en Puisaye en 304. Mais la liste épiscopale semble après lui plus fermement établie et historiquement mieux documentée, ne serait-ce que par l'épiscopat de saint Germain d'Auxerre. Cette figure épiscopale mériterait une évocation développée tant en raison de la pluralité de ses ministères, que de l'intérêt archéologique

de l'abbaye qui a prospéré sur le lieu de son inhumation en 448 (première fondation par Germain en 422). On lui attribue également la fondation du premier monastère du diocèse, sur la rive droite de l'Yonne, dédié aux saints Cosme et Damien, puis à saint Marien, abbaye qui sera par la suite, apparemment en 1138, confiée aux disciples de saint Norbert.

Car les fondations monastiques de l'ancien diocèse d'Auxerre ne sont pas moins importantes que dans son voisin sénonais : nous avons évoqué l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, fondée sur un oratoire aménagé dès le V^e siècle, mais il y avait aussi la Charité-sur-Loire... et bien évidemment Pontigny. Fondée en 1114 par Thibaud IV de Champagne et considérée comme la seconde fille de Cîteaux et sert de refuge à Thomas Becket, en 1164, qui fuyait donc son souverain Henri II. Sous le règne de saint Louis, saint Edmond, lui-aussi évêque de Canterbury y trouve pareillement asile et, alors qu'il meurt le 16 novembre 1242 chez les chanoines de Soissy, près de Provins, où son état de santé l'obligeait à résider, son corps est finalement porté jusqu'à Pontigny où ses reliques sont vénérées. L'abbaye de Reigny, près de Vermenton, entretient aussi le souvenir d'une présence cistercienne.

De l'histoire propre à ce beau pays auxerrois, je n'ai le temps de citer que cette célèbre fresque du Christ à Cheval (v.1030) : elle rend certes et plus généralement hommage aux peintures murales si nombreuses grâce aux ocres de Puisaye, mais suffit aussi, avec l'évocation des Sibylles naguère décrites par Barrès, à désigner les richesses de la cathédrale d'Auxerre. Car si les successeurs de saint Germain méritent comme leurs homologues de Sens de plus grandes digressions, je me contenterai de nommer simplement l'humaniste Jacques Amyot (évêque de 1570 à 1593), traducteur de Plutarque, Mgr Nicolas Colbert (évêque de 1671 à 1676 et frère de Jean-Baptiste Colbert) auquel succède son cousin André Colbert (1676-1704), et évidemment l'incontournable Charles de Caylus (évêque de 1704 à 1754) dont on a fait un champion du jansénisme - mais il n'avait sans doute rien à apprendre en cette matière à son Chapitre cathédral - et sous l'épiscopat duquel le diocèse d'Auxerre a pu accueillir tant de fidèles de cette doctrine, transformant la Puisaye en bastion de cette cause.

3/ De Sens & d'Auxerre

Cette évocation de l'ultra-jansénisme attribué à M. d'Auxerre ne peut s'entendre qu'en complète dissonance avec l'anti-jansénisme intransigeant de son frère archevêque de Sens ! Sur les plans religieux, administratif, agricole, géographique..., tant d'éléments éloignent le cœur des diocèses de Sens et Auxerre, les rapprochant respectivement de l'Île de France et de la Bourgogne. Et comment

donc envisager d'unir deux morceaux de ces diocèses, sans craindre ce qui arrive en tout mélange que la physique réprouve ?

Ainsi, le détail de cette opération de haute couture réglée au prix de maintes tractations destinées à harmoniser un tant soit peu les nouveaux territoires s'apparente quelque peu à la partition d'un pays au soir d'une bataille perdue. Privée de son statut de métropole, Sens abandonne aussi les régions d'Etampes, de Provins, et une partie du Gâtinais. Quant au diocèse d'Auxerre, il laisse aussi une partie gâtinaise au profit du diocèse du Loiret. Mais il est également amputé du quart sud-ouest de son territoire qui échoit au diocèse de la Nièvre. En revanche, le Tonnerrois et l'Avallonnais lui sont adjoints, qui étaient jusque-là dans les girons respectifs de Langres et d'Autun. Mais la tempête révolutionnaire va bientôt tout entraîner sur son passage, faisant certainement passer au second plan les questions de réorganisation ecclésiale induites par ces bouleversements territoriaux. Quand un prélat « éclairé » comme Mgr de Brienne se voit emprisonné malgré son serment constitutionnel et n'est sauvé de l'échafaud... que par une mort naturelle, on saisit que les oracles de la déesse raison vénérée par les nouveaux maîtres du pays ont pu en bien des occasions n'être écoutés que fort distraitemment.

Comme vous le savez, cette crise révolutionnaire ne trouvera à s'apaiser que progressivement, et la pacification des questions religieuses l'accompagnera au fil de ces dernières années du XVIII^e siècle qui voit des périodes de tolérance vis-à-vis du culte succéder à des moments d'intransigeance. Sans avoir ici le temps de s'arrêter sur l'attitude des communautés et de leurs pasteurs pendant ces années terribles, il faut réaliser combien la signature d'un concordat entre la France et Rome, en 1801, a pu porter l'espoir de temps nouveaux dans ces pays où des prêtres figurent parmi les martyrs des Pontons de Rochefort. Hélas, au lieu d'y gagner, l'Église qui est à Sens et Auxerre se voit purement et simplement rayée de la carte des diocèses : le diocèse de l'Yonne se voit rattaché à celui de l'Aube, et passe sous la juridiction de l'évêque de Troyes. Les protestations de Mgr Champion de Cicé, dernier évêque d'Auxerre exilé et refusant de remettre sa charge, n'y changeront rien. « *Sens n'est plus dans Sens* » serait-on tenté de s'exclamer ! Car ce n'est plus alors la tradition, mais un exercice de raison qui préside au découpage des circonscriptions religieuses. Et on se demande à ce propos si cette raison est alors orientée par la volonté de mettre en lambeaux un *ci-devant* empire ecclésiastique, ou plus simplement d'établir un schéma territorial à partir de critères rationnels chers aux Lumières.

Lié à la figure de Bonaparte, le concordat de 1801 est soumis à un nouvel examen après la chute de l'Empire. Ces discussions aboutissent au projet de concordat de 1817, qui prévoyait le relèvement de nombre d'anciens sièges épiscopaux parmi lesquels Auxerre et Sens. Mais ce traité ayant été rejeté par le parlement, l'Église de France devra se contenter d'aménagements partiels. Ainsi, par une ordonnance du 19 octobre 1821, le roi Louis XVIII commence à faire renaître différents sièges épiscopaux dont le rétablissement sera promulgué canoniquement le 6 octobre 1822 par la bulle *Paternae charitatis* du pape Pie VII. Parmi la trentaine de diocèses concernés au total, figure le siège archiépiscopal de Sens, comme métropole ayant pour suffragants Troyes, Nevers et Moulins, mais évidemment sans lui rendre ses limites de l'Ancien Régime : il conserve le territoire du département de l'Yonne auquel il est depuis lors attaché. Le souvenir du diocèse d'Auxerre pourra persister notamment dans le titre de l'archevêque de Sens auquel celui d'évêque d'Auxerre est adjoint en vertu du bref *Antissiodorensis Ecclesiae* du 6 juin 1823. Après presque trois décennies d'exil, l'Église qui est à Sens et à Auxerre peut alors songer à replonger ses racines dans cette terre sur laquelle elle doit maintenant raviver la lumière de la foi.

Se succèdent à cette fin des prélats qui n'auront de cesse de remettre en ordre leur diocèse. Il s'agit d'abord de Mgr de La Fare (1817-1829), cardinal, pair de France, aumônier de la duchesse d'Angoulême, et qui inaugure une belle liste d'administrateurs éclairés comme l'Église de France en a tant vus sur les trônes épiscopaux, tout au long du XIX^{ème} siècle. Il faut restaurer l'Église ; et comme une métaphore, il faut aussi restaurer les églises. L'antique abbatiale de Vézelay, devenue icaunaise, voit ainsi Mérimée et Viollet-le-Duc se pencher sur son état, dès 1840, mais elle bénéficie aussi d'une nouvelle impulsion à son pèlerinage grâce à la remise de nouvelles reliques de Marie-Madeleine que Mgr Bernadou, archevêque de Sens et futur cardinal, lui consent en 1876. Mgr de Cosnac rachète le domaine de Pontigny en 1842 et des prêtres s'y installent sous l'autorité du P. Muard.

L'évocation de Jean-Baptiste Muard, renvoie évidemment à l'évocation de l'effervescence pastorale du XIX^{ème} siècle. Car la forme de vie religieuse qui va s'épanouir tout au long de ce siècle, visera à éduquer et soigner les populations tout en sanctifiant ceux et celles qui s'y dévouaient corps et âme. On voudrait évidemment pouvoir citer toutes les œuvres ingénieuses qui vont naître des cœurs en cette période de renouveau : jusqu'au Second Empire, l'État y souscrira d'autant plus volontiers qu'il n'avait pas encore complètement investi politiquement ces domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit même en premier lieu, sous l'Empire, de n'accepter de vie religieuse que dans l'action charitable ou enseignante, à l'exclusion de toute vie contemplative. En nous contentant des œuvres nées dans l'Yonne, la chronologie exige de citer d'abord les Sœurs de la Providence de Sens, fondées en 1819 à Ligny-le-Châtel, par Anne-Sophie Berrué, ancienne élève des Ursulines de Chablis. La

congrégation ne comptera pas moins de 90 établissements et plus de 400 religieuses en 1901, c'est-à-dire au moment où la Troisième république aura édicté assez de lois pour saper l'organisation des congrégations enseignantes.

Les Sœurs de la Sainte-Enfance de Jésus et de Marie trouvent leur origine en 1837, dans la volonté du Chanoine Grapinet de lutter contre la pénétration des idées scientistes de l'Université dans l'éducation. Dès 1842, la communauté était assez importante pour investir les bâtiments de l'antique monastère de Sainte-Colombe. Enseignantes, les religieuses surent aussi se faire soignantes et assister de nombreuses œuvres paroissiales. Sécularisation et création d'une maison en Belgique leur permirent de passer les années les plus dures de crispation avec le gouvernement. Ces Sœurs dites de Sainte-Colombe finirent toutefois par fusionner avec celles de la Charité de Nevers, en 1947, imitées, en 1959, par celles de la Providence de Sens.

Dans ce panorama, donc, un illustre fondateur se détache particulièrement pour son zèle comme pour son ingéniosité : l'Abbé Jean-Baptiste Muard (1809-1854). Il trouve dans les bâtiments de l'Abbaye de Pontigny une maison pour la Société des prêtres auxiliaires qu'il fonde alors. Il s'agit de constituer un corps d'ecclésiastiques capables de prêcher des missions paroissiales. Vingt membres sont agrégés alors qu'ils ravivent, en 1867, la vocation monastique du Mont-Saint-Michel, à l'appel de celui qui était devenu évêque de Coutances et qui n'était autre que l'Abbé Bravard, prêtre au diocèse de Sens et premier compagnon du Père Muard. Ce dernier avait quitté l'aventure dès 1847 pour fonder bientôt l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire, participant comme Dom Guéranger au renouveau de l'Ordre bénédictin en France et à son expansion dans le monde. Il mourra entouré de sa communauté et en odeur de sainteté, le 19 juin 1854. Quant à ces Pères de Pontigny, ils deviendront Pères de Saint-Edme et, se tournant notamment vers l'éducation, fonderont dès les années 1880 une maison aux Etats-Unis afin de fuir les foudres du gouvernement qui expulse déjà toutes les congrégations non autorisées.

Car décidément les limites de l'Yonne sont trop exiguës pour les chrétiens de Sens et d'Auxerre qui se font missionnaires jusqu'aux extrémités de la terre : le Serviteur de Dieu Louis-Savinien Dupuis (1806-1874), après s'être agrégé aux Missions étrangères de Paris, quitte son diocèse d'incardination pour l'Inde où, se vouant à la cause féminine, il fonde une communauté, les sœurs franciscaines du Cœur immaculé de Marie, qui, après plus de 175 ans d'existence, compte aujourd'hui deux branches linguistiques distinctes et 1500 religieuses au total. Mais, il n'est pas le seul : Louis-Gabriel Delaplace, vicaire apostolique à Pékin, et Mgr Rouger, vicaire apostolique du Kiang Si, sont parmi les lazaristes qui font parvenir jusqu'à leur diocèse d'origine les récits de leurs œuvres dans ces pays de mission, récits que les lecteurs de la Semaine religieuse peuvent savourer

dans tout leur exotisme. Citons enfin sainte Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur, qui est née à Joigny en 1779.

Mais le diocèse de Sens & Auxerre, au tournant du XIX^{ème} siècle, c'est aussi le pays de Paul Bert, une terre de radicalisme anticlérical. Et ce n'est pas par hasard que l'inauguration du marché couvert d'Auxerre, le 4 septembre 1904, donne l'occasion à Emile Combes d'un discours tristement célèbre : après une virulente diatribe sur l'acharnement quelque peu cynique avec lequel la République a peu à peu muselé les congrégations enseignantes et hospitalières – à mesure que les communes étaient peu à peu capables de s'y substituer – l'ancien séminariste Combes annonce le coup de grâce qu'il souhaite porter au système concordataire : *« il est évident que la seule voie restée libre aux deux pouvoirs en conflit, c'est la voie ouverte aux époux mal assortis, le divorce et, de préférence, le divorce par consentement mutuel. »*

La réaction s'organise tranquillement, à travers la réponse locale au dialogue avec le monde moderne entamé par l'encyclique *Rerum Novarum*. Ainsi, la terre icaunaise est aussi celle où s'établit rapidement le Sillon rural. La cité cheminote de Laroche-Migennes est le terrain d'apostolat de l'Abbé Magne qui y bâtit l'église du Christ-Roi. Les œuvres catholiques vont y germer et prospérer indépendamment des réactions romaines à ce mouvement de Marc Sangnier. Les congrès des œuvres, congrès de la jeunesse, congrès marials, congrès eucharistiques se succèdent à travers tout le diocèse dans les deux premiers tiers du XX^{ème} siècle. L'éducation de la jeunesse reste un levier d'évangélisation : alors vicaire à la cathédrale d'Auxerre, l'Abbé Ernest Deschamps l'a bien compris et, puisque l'Eglise vient d'être chassée des écoles et même de ses propres biens, cet ancien clerc de notaire met peu à peu sur pied les statuts d'associations porteuses d'un patronage qui prend la forme d'œuvres multiples, familiales, culturelles, du théâtre, du cinéma, des représentations de la Passion qui finissent par attirer jusqu'à la curiosité d'Abel Gance... en jetant donc les bases de ce qui est aujourd'hui l'Association de la Jeunesse auxerroise dont la vocation première dépasse, et de loin, les limites d'un terrain de football ! Mais il est imité par bien d'autres de ses confrères, comme l'Abbé Ferrand qui fonde, non loin de Tamié, la colonie des Florimontains, avant de s'illustrer dans la résistance, et d'y laisser sa vie. Notons d'ailleurs que la poétesse et aujourd'hui Servante de Dieu Marie Noël a sans doute été plus connue de ses compatriotes pour son dévouement de « dame d'œuvres » que pour son œuvre de plume.

Hélas, malgré de grands moments, comme cette Croisade de la Paix de 1946, où le P. Doncoeur convoque toute l'Europe chrétienne à se réconcilier à Vézelay, toutes ces œuvres ne suffiront pas à éviter à l'Yonne d'être tristement étiquetée comme pays de mission par le Chanoine Boulard. C'est le diocèse des « belles églises », selon l'expression du nonce Roncalli à l'archevêque Frédéric Lamy, mais ces belles églises sont malheureusement réputées pour leur mauvais état... un prêtre du

diocèse, Mgr Vabois, est d'ailleurs chargé de sillonner la France pour y organiser des sermons de charité et autres quêtes au profit de ces édifices que des municipalités laissent s'effondrer apparemment par pure haine de la religion. Plus simplement, cet état de langueur dans lequel s'endort l'Yonne provient en grande partie du fait qu'elle ne s'est jamais remise de la révolution industrielle qui a soudainement privé d'ouvrage tous les bras que la campagne pouvait fournir. Les historiens observent que l'arrondissement de Tonnerre, en pointe dans les premières applications du machinisme agricole, reste aujourd'hui l'un des plus dévastés sur le plan socio-économique. Comment, dans ces conditions, affronter les défis de la recomposition d'une Eglise, d'une communauté unie, quand, dans une ambiance de crise et d'exode rural, on doit rapprocher deux réalités que bien des choses opposent ? Mgr Stourm, en 1974, a pensé y contribuer en transférant de Sens vers Auxerre l'ensemble de la curie diocésaine et la résidence même de l'archevêque, ne laissant à Sens... que sa cathèdre et l'indignation des Sénonais, qui ne me semble toujours pas dissipée avec presque cinquante ans de recul et qui a même pu encore se renforcer avec la perte du statut de métropole, au profit de Dijon, en 2002. Mais puisque, fort malheureusement, l'état de sécularisation de notre pays a amené tant de diocèses à partager les statistiques religieuses de l'Yonne, autrefois pointées du doigt, il est donné à chacun d'espérer au même titre ! Pour ce qui nous concerne, et parce que nous croyons que la connaissance de l'histoire et la conservation du Patrimoine qu'elle nous a légué, peuvent contribuer pleinement à cette espérance, nous nous y employons avec la sage détermination et l'apaisant baume que procure l'étude du passé.

Nicolas TAFOIRY

Diplômé de l'École du Louvre
Archiviste diocésain